

Cadre réservé à l'OGA

N° d'Identification : _____

ÉTAT CIVIL

NOM : _____

NOM d'épouse : _____

Prénom(s) : _____

Sexe : HOMME FEMME Date de naissance : ____ / ____ / ____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Ville de naissance : _____ Langue maternelle : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel (facultatif) : _____ @ _____

DATE DE SESSION : _____

PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

- Tarif : **30 € (pour les structures membres du Réseau SOLEIL uniquement – session Avignon)**
 40 € (30 €+10€ de frais de dossier) - (hors Réseau SOLEIL - session Avignon)
 40 € (30 €+10€ de frais de dossier) - (Valréas-Orange-Bollène - session hors Avignon)
 session spécifique Centre de Formation ou hors Avignon (nous consulter)

chèque à l'ordre de l'OGA n° : Nom de la Banque :

Espèces.

PIÈCES à FOURNIR

- une copie d'une pièce d'identité avec photo (recto-verso)
- le document joint signé, relatif au traitement des données personnelles et droit d'accès aux informations

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Votre inscription sera validée à réception de la fiche d'inscription complétée, **accompagnée des pièces demandées**
- Après enregistrement de votre dossier, une convocation vous sera envoyée par courrier 10 jours avant la session avec les informations utiles. Dans le cas contraire le dossier vous sera renvoyé.
- Si vous ne vous présentez pas à l'examen, vous ne serez pas remboursé.
- En cas d'impossibilité majeure ou de désistement, un report sur la session suivante est accepté (hors des 60 jours obligatoires avant toute réinscription) à condition de présenter un justificatif d'absence : maladie (certificat médical), difficultés mobiles (retard de train, grève de transport, etc.).

Fait à Le :

Signature :

| |
|---|
| TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT D'ACCÈS AUX INFORMATIONS |
|---|

Le Centre international d'études pédagogiques,
Le Rectorat de l'académie d'AIX-MARSEILLE
Le Centre d'examen d'AVIGNON
Pays : France

Les trois services précités disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats des examens du DELF et du DALF selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2005 parue au JO de la République française du 17 juillet 2005).

Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées à l'usage du (ou des) service(s) mentionné(s) ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'à l'intéressé.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

En conséquence, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser :

- Jusqu'à la communication des résultats : au centre d'examen où vous passez vos épreuves,
- Par la suite : au Centre international d'études pédagogiques à l'adresse suivante :
Centre international d'études pédagogiques
Bureau DELF/DALF
1, rue Léon Journault
92310 Sèvres
ou
Au rectorat de l'académie dont dépend le centre d'examen

Date

« Lu et approuvé » et signature :